



Période : Du 23 décembre 2021 au 28 janvier 2022

² <https://www.populationdata.net/pays/burkina-faso/>

interpelle l'État sur son rôle régalien de sécurisation du territoire national, participe à l'animation du dialogue politique et exerce une pression sur le gouvernement pour une gestion diligente de la situation sécuritaire.

- **Les populations civiles** qui subissent les attaques, les menaces et les pillages des groupes armés, contraintes de fuir leurs localités d'origine en quête de lieux sûrs et sécurisés.

- **Partenaires :**

- Le G5 Sahel ;
- L'UEMOA ;
- La CEDEAO ;
- L'UNION AFRICAINE
- L'ONU
- LA FRANCE ;
- LES ETATS UNIS ;
- Le CANADA ;
- La RUSSIE

sécurité (CRS).

- Le 29 décembre 2021, le nouveau bâtiment de la direction provinciale de la police du Sourou dans la région des Hauts Bassins a été totalement dynamité aux engins explosifs et à la roquette par des hommes armés non identifiés. Aucune perte en vie humaine n'a cependant été enregistrée.
- Dans la soirée du 5 janvier 2022, le village de Ankouna situé dans la commune rurale de Pensa, province du Sanmatenga dans la région du Centre-Nord a été la cible d'une attaque terroriste perpétrée par un groupe d'individus lourdement armés non identifiés. Le bilan fait état d'une dizaine de civils tués, de plusieurs blessés et d'importants dégâts matériels.
- Dans la soirée du 7 janvier 2022, onze (11) civils ont été tués dans une attaque terroriste dans le même village de Ankouna, région du Centre-Nord. On note également un blessé et plusieurs hangars du marché incendiés.
- Le 9 janvier 2022, une équipe du détachement militaire de Markoye dans la province de l'Oudalan, région du Sahel qui allait intervenir au profit de la localité de Tokabangou assiégée par des terroristes est tombé dans une embuscade perpétrée par des hommes lourdement armés non identifiés. Le bilan fait état de 5 militaires tués et de nombreux portés disparus. Des blindés ont aussi été détruits.
- Dans la nuit du 12 au 13 janvier 2022, des hommes armés non identifiés ont attaqué l'aérodrome de Ouahigouya, dans la région du Nord, situé à une dizaine de Kilomètres de la ville. Aucune victime n'a été déplorée mais d'importants dommages matériels ont été enregistrés. Plusieurs bâtiments ont été détruits à la dynamite.
- Un car de transport de la compagnie STAF en provenance de Ouagadougou pour Fada N'Gourma dans la région de l'Est a été attaqué le 14 janvier 2022 aux environs de 19h, à 35 km de la ville de Fada N'gourma par des hommes armés non identifiés. Le bilan fait état de deux personnes tuées et un blessé. Plusieurs véhicules sont tombés dans l'attaque et on dénombre plusieurs biens endommagés. Une victime s'est vue arracher la somme de quatre millions de francs CFA. Un témoin de la scène a indiqué que les assaillants cherchaient surtout les Forces de Défense et de Sécurité.
- Neuf (9) civils ont été tués le 15 janvier 2022 dans une attaque perpétrée par des hommes armés non identifiés dans la localité de Namssiguian, région du Centre-Nord. Les assaillants ont également saboté les équipements techniques d'une compagnie de téléphonie dans le village.

Entre-temps, la révolte manifeste des populations et dans les rangs des FDS, concernant les victimes et les

défaillances dans la gestion du problème sécuritaire ont laissé entrevoir (entre autres) des manifestations pour demander le départ du président Rock Kaboré. C'est dans ce contexte, que le 14 janvier 2022, 15 personnes dont dix (10) militaires (2 officiers, 7 sous-officiers, 1 militaire de rang) et cinq (5) civils ont été interpellées. Ils sont soupçonnés de préparer un coup d'état contre le régime en place.

- Dans la nuit du 18 janvier 2022, des hommes armés non identifiés ont endommagé un pont sur l'axe Thiou-Ouahigouya dans la région du Nord avec un engin explosif coupant ainsi Thiou du reste du pays.
- Deux soldats ont perdu la vie dans la soirée du 21 janvier 2022 sur l'axe Ouahigouya-Titao dans l'explosion d'une mine artisanale, lors d'une mission de sécurisation d'un convoi de commerçants pour le ravitaillement de la ville de Titao dans la région du Nord.
- Le 22 janvier 2022, plusieurs citoyens répondant aux appels d'OSC ont encore manifesté dans les grandes villes du pays pour demander la démission du président Roch Marc Christian KABORE et exprimer leur soutien au peuple frère malien durement touché par les sanctions des organisations communautaires. Ces différentes manifestations ont été réprimées par les forces de l'ordre à coups de gaz lacrymogènes.
- Dans la nuit du 22 au 23 janvier 2022, une mutinerie éclate dans plusieurs casernes à Ouagadougou et dans la ville de Kaya.
- Dans la matinée du 23 janvier 2022, suite aux rumeurs de plus en plus persistantes de l'arrestation du président du Faso, le ministre de la défense a tenu à rassurer les populations à travers les ondes de la télévision nationale (RTB). Il affirme qu'il s'agissait de mouvements spontanés dans quelques casernes et que la situation était sous contrôle même si les revendications des mutins demeurent inconnues.
- Dans la matinée du 24 janvier 2022, l'arrestation du chef de l'état se confirme. Les réactions de la communauté internationale condamnant la tentative de coup d'état et demandant la libération sans condition du président se succèdent.
- Dans la soirée du 24 novembre 2022 aux environs de 16h, le coup d'état est confirmé à travers un communiqué lu à la télévision nationale par un groupe de jeunes militaires. La junte militaire parvenue au pouvoir, le Mouvement Patriotique pour la Sauvegarde et la Restauration (MPSR) suspend la constitution, dissout le gouvernement et l'Assemblée nationale et annonce une ère nouvelle au Burkina Faso sous le leadership du nouveau chef de l'Etat, le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba. Les déclarations des organisations de la société civile, des partis politiques ainsi que des institutions et partenaires internationaux se succèdent.

REPONSES

Dès la lecture du communiqué confirmant le putsch et l'avènement anticonstitutionnel au pouvoir du MPSR, les institutions sous régionales, régionales et internationales dans la logique de leur attachement aux principes de démocratie et de bonne gouvernance ont condamné le coup de force. La CEDEAO et l'Union africaine à travers des communiqués ont immédiatement réagi pour demander la libération des autorités et le retour à l'ordre constitutionnel dans de meilleurs délais.

Réunis en sommet extraordinaire virtuel le vendredi 28 janvier 2022, les chefs d'états de la CEDEAO ont décidé de la suspension du Burkina Faso des instances de l'institution, conformément aux textes de la CEDEAO en la matière et dans l'attente d'un prochain sommet prévu pour le 03 février 2022, dans le but de réévaluer la situation.

Au niveau national, des partis politiques, des syndicats et autres organisations de la société civile n'ont pas manqué de regretter cette situation qu'ils considèrent comme un recul démocratique et une menace à l'état de droit et d'interpeller les nouvelles autorités à œuvrer à la restauration immédiate de la vie constitutionnelle.

ANALYSE DES RISQUES

La prise du pouvoir du MPSR par les armes constitue une entrave à la marche démocratique entamée depuis la transition politique de 2014, grâce à l'action conjuguée de toutes les forces vives de la nation. Dans un contexte national et sous régional marqué par une crise sécuritaire consécutive à la montée en puissance des groupes armés extrémistes dans la bande sahélienne, cette situation pourrait constituer le nid d'une autre crise politico-institutionnelle et sociale. Il convient donc d'établir un schéma de dialogue inclusif et participatif, afin d'assurer la poursuite du processus de réconciliation nationale ainsi que la restauration des institutions et la sauvegarde de l'état de droit.

Au niveau régional, avec la situation qui prévaut au Mali et en Guinée, il faut aussi craindre l'effet de contagion pour d'autres pays de la région, où des revendications se font entendre, pour (entre autres) dénoncer la situation sécuritaire ou la question de velléités de mandats présidentiels illimités. Aussi, l'avènement des régimes d'exception constitue une sérieuse menace pour la démocratie dans la sous-région. La CEDEAO dans sa démarche de riposte a déjà infligé des sanctions à ces Etats qui ont basculé sous des régimes militaires. Cependant on constate que ce sont les populations qui paient le lourd tribut de ces sanctions politiques et économiques. Par conséquent, elles sont rejetées des populations, au point de susciter l'effet inverse en donnant plus de légitimité populaire aux juntas militaires au pouvoir. Du reste la quasi-indifférence voire l'adhésion des populations à ces coups de force traduit leur aspiration profonde à une gouvernance plus

vertueuse et transparente. Il convient donc que la CEDEAO entreprenne un travail de renforcement et de réforme des mécanismes existants sur la démocratie et la bonne gouvernance afin de répondre aux aspirations réelles des peuples.

RECOMMANDATIONS

✓ **Au MPSR :**

- Procéder à la libération du président déchu Roch Marc Christian KABORE tout en prenant des mesures pour garantir son intégrité physique et morale ;
- S'engager à œuvrer pour le retour à l'ordre constitutionnel dans un bref délai ;
- Opter pour une démarche inclusive et participative en vue de mettre en place un gouvernement de transition où toutes les couches sociales seront représentées ;
- Se démarquer de tout acte, notamment de vengeance pouvant compromettre le processus de réconciliation nationale ;

✓ **Aux forces de défense et de sécurité**

- Rester professionnelles et républicaines dans l'exercice de leurs fonctions ;
- Communiquer régulièrement sur les consignes sécuritaires ;
- Œuvrer à recouvrer l'intégrité du territoire national dans un meilleur délai ;

✓ **Aux Organisations de la Société Civile et Activistes**

- Renforcer l'alerte et la veille citoyenne pour aider à la gestion de la crise sécuritaire ;
- Accompagner le processus de transition politique dans une démarche citoyenne ;
- Promouvoir le dialogue et la recherche de solutions pacifiques de sortie de crise ;
- Privilégier l'intérêt supérieur de la nation ;

✓ **Aux acteurs politiques**

- S'engager dans une synergie d'idées constructives pour une bonne conduite des politiques publiques ;
- Maintenir le cadre et participer au dialogue politique actif ;
- Travailler avec les nouvelles autorités pour un retour à l'ordre constitutionnel normal dans le bref délai ;

✓ **A la communauté sous régionale, régionale et internationale**

- Accompagner l'état burkinabè dans le processus de réconciliation nationale et pour le retour à l'ordre constitutionnel ;
- Epargner le Burkina Faso des sanctions économiques et politiques qui pourraient exacerber la crise socio-politique et sécuritaire, qui frappe durement le pays et le Sahel tout entier ;